ANNEXES

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15/12/2025

COMMUNE DE

WATERLOO

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°1

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

1 / **Secrétariat général - Droit d'interpellation des citoyens - Question au Conseil communal.**

Réponse de Monsieur Vandewalle, Chef de corps.

Tout d'abord, je tiens à préciser que deux des quatre priorités dans notre plan zonal de sécurité en cours sont justement liées à la circulation routière. Je puis vous confirmer que notre zone de police investit énormément dans les matières liées aux problématiques de sécurité routière au sens large. Par ailleurs, face à des phénomènes complexes, variés et impactants à divers niveaux mais qui peuvent pour certains sembler simples et évidents à solutionner, les réponses ne sont pas aisées car de très nombreux paramètres très différents interviennent dans cette équation ardue et délicate.

A l'évidence, la tribu, bien connue, des « Yaka » rétorqueront qu'il suffit de..., qu'il y a qu'à... A ces détracteurs, à ces contempteurs, je leur répondrais qu'ils ont parfaitement raison. En effet, un jour : un accident grave voire mortel sera à constater dans leur artère, un jour : un excès de vitesse vertigineux sera commis dans leur artère, un jour ; un enfant sera victime d'un accident conséquent dans leur artère, un jour : ....

Après cette digression liminaire générale, je reviens plus précisément aux doléances de Madame Hick concernant les vitesses excessives à Waterloo. Eh, bien, oui, mes services de police déplorent et constatent tous les jours des vitesses excessives sur notre territoire. Je rappelle également que la politique criminelle en matière de sécurité routière, même si l'autorité administrative peut jouer un rôle, dépend du ministère public laquelle donne ses injonctions aux services de police. Récemment, un Parquet fédéral de la sécurité routière a été créé à l'instar du Parquet fédéral qui a été établi pour traiter et diriger les affaires judiciaires complexes. Je précise aussi, comme Madame Hick le développe dans ses récriminations que le lieu-dit De Hoeck est situé en région flamande. En conséquence, les règles régionales en matière de sécurité routière ne sont pas les mêmes tant au niveau de la législation que des moyens. Cette comparaison ne peut en l'état être manifestement pertinente. Les règles en région wallonne et en région flamande concernant certains pans du code de la route et de son suivi sont donc depuis les dernières réformes de l'état parfois fort différentes. C'est un fait irréfragable.

En ma qualité de chef de corps de Waterloo, je tiens, enfin, à absolument rassurer cette habitante sur le fait que ses services de police travaillent de manière préventive, dissuasive et répressive. Je n'ai aucun problème à ce qu'elle nous considère comme laxiste, c'est son droit constitutionnel mais nous œuvrons selon une stratégie équilibrée définie, en bonne intelligence, avec nos autorités judiciaires et administratives en ayant comme objectif le respect intelligent du code de la route par le plus grand nombre et ceux qui enfreindraient les règles, ils sont et pourront sans coup férir être verbalisés.

Je sais qu'il nous est impossible d'éradiquer toutes les infractions routières sur notre zone mais je me fais fort d'être acteur actif, investi et motivé pour que les services de police de Waterloo en diminuent leurs nombres, leurs intensités, leurs fréquences et leurs conséquences sans tolérance zéro mais avec force, professionnalisme et conviction.

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°1

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

1 / **Secrétariat général - Droit d'interpellation des citoyens - Question au Conseil communal.**

L'interpellante réplique dans les termes suivants :

L'interpellante remercie le chef de corps pour sa réponse.

L'interpellante souligne que le Conseil wallon de la sécurité routière recommande l'instauration de zones 30 en agglomération avec un controle de ces dernières.

L'intepellante indique qu'en plus, il a été annoncé qu'une partie des amendes routières sera rétrocédée aux communes.

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°4

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

4 / **Mobilité - Proxibus - Convention de collaboration entre la Commune et le TEC - Résiliation de la convention initiale - Décision.**

Point 4 Mobilité : Proxibus – convention de collaboration avec le TEC – résiliation de la convention:

Intervention Willems

Nous constatons qu'il nous est demandé de mettre fin à la convention avec la TEC. Nous avons ici une réelle augmentation des services réalisés par la TEC.
Toutefois, quand nous ne sommes pas content d'une convention, il faut fonctionner par étape. D'abord nous négocions avec la partie. Ensuite, si nous ne sommes toujours pas contents, nous trouvons une alternative. Et enfin, nous résilions le contrat.

Or, ici, il nous est demandé de résilier le contrat sans aucune alternative sérieuse et officielle. Ceci ne nous convient pas.

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°7

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

7 / **Finances - Budget de l'exercice 2026.**

Conseil communal du lundi 15 décembre 2025 Intervention WE

Points 7/ 9 et 29

_Merci pour les réponses reçues de la part des différents intervenants lors de la Commission Finances de la semaine dernière.

Merci également pour les documents complets et reçus bien à temps de même que les réponses à nos questions.

Cette Commission a permis de clarifier un bon nombre de questions techniques. Elle n'a toutefois pas permis de donner des réponses à des questions essentielles et politiques comme le lien entre le budget qui est présenté et les priorités que la majorité entend mener sous cette mandature, des priorités et stratégies définies dans le Plan stratégique transversale (PST) que nous attendons désespérément. Certes, le volet budgétaire et financier du PST est essentiel, mais sa finalisation est-elle dépendante de l'arrivée d'une directrice ou directeur financier ? Waterloo est bien en retard dans la présentation de ce PST. On prend toutefois acte que le directeur général a programmé la rédaction d'un PST dans le courant du mois de janvier (en étant épaulé par l'expert en stratégie financière en la personne du Directeur financier honoraire) en collaboration avec les deux personnes exerçant à tour de rôle la fonction de directeur financier.

Au niveau du **budget communal**, et des dépenses de fonctionnement, nous notons qu'un effort important est réalisé pour mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement amenant chaque échevinat à diminuer les crédits de ses articles de fonctionnement sans toutefois de volonté de licenciement sec mais plutôt en étant exigeant sur le fonctionnement des services. WE regrette toutefois que les budgets alloués aux fondamentaux du personnel comme la formation du personnel communal, les équipements des ouvriers soient réduits de même que certaines dépenses liées à des politiques publiques comme le matériel de puériculture, les jouets et les livres dans nos crèches, les plantations.

Pour les dépenses de transfert, nous notons une augmentation des transferts vers le CPAS pour faire face notamment aux nouvelles missions qu'il va devoir assumer dès janvier 2026. Le soutien de la commune est en effet essentiel ainsi que la concertation entre les deux entités. J'en profite pour rappeler ma demande restée sans réponse d'avoir comme la loi l'exige au moins une séance annuelle conjointe entre le Conseil communal et le conseil du CPAS.

Quant aux subsides communaux, si WE note avec intérêt que les mesures de contrôle seront renforcées notamment par la mise en place d'un contrat de

gestion avec les ASBL exerçant des missions qui leurs sont confiées par la commune et qu'elles prendront en compte les conclusions du rapport d'audit sur le Royal Syndicat d'initiative qui sera réalisé par un réviseur d'entreprises dans le courant du premier semestre 2026, nous regrettons par ailleurs que les associations de jeunesse comme Infor jeunes ou la maison des jeunes et les projets liés à la jeunesse voient leurs subventions réduites.

Certains choix dans le budget présenté ne nous enthousiasment pas, c'est un euphémisme.

Ainsi, nous regrettons aussi certains travers qui se répètent d'exercice en exercice comme des recettes surestimées, un règlement-taxes que la majorité assume ne pas vouloir percevoir alors que celles-ci ne concernent pas les habitants (taxe sur les lieux de paris sportifs, sur les écrits publicitaires non désirés...) ou pour certaines une infime partie de citoyens (logements inoccupés et secondes résidences).

La situation financière, due aux différents investissements pour lesquels nous avions fait part de nos réserves à l'époque/à l'absence de recettes/aux effets collatéraux des différents gouvernements, oblige les communes à augmenter les taxes ou à réduire les dépenses. Waterloo a fait un mix des deux : nous avons le rouleau de sacs poubelles qui passe de 15 à 19€ alors que chez nos voisins de BLA, il reste au même prix (par ailleurs moins cher de base : 14€). Les frais de garderie ont doublé depuis la rentrée dans nos écoles, ce qui constitue une difficulté pour de nombreuses familles. En termes de réductions des dépenses, nous déplorons de voir que ces économies risquent d'affecter le vivre ensemble et les services rendus au public, comme le service Proxibus ou la présence de la commune sur le réseau Hoplr.

Nous avons également relevé plusieurs postes budgétaires tant en dépenses qu'en recettes liés à des ventes et achats immobiliers. Nous avons ainsi appris, vous l'avez rappelé Madame la Bourgmestre, qu'une stratégie immobilière était en voie de finalisation et qu'elle serait bientôt présentée. Nous l'attendons avec impatience.

A cet égard, nous notons toutefois avec intérêt une évolution significative dans l'attitude de la majorité. Une attitude résolument constructive d'informer et d'ouvrir la discussion à l'ensemble des composantes du Conseil communal sur une stratégie essentielle pour l'avenir de la Commune car elle est au cœur de la gestion de la cité, avec un impact indéniable sur le quotidien des habitants. Pour cette raison, même si nous ne pouvons soutenir les yeux fermés le budget qui est présenté et certains choix politiques qu'intègre ce budget, nous pensons qu'il contient aussi des éléments positifs et ouvre des perspectives positives pour la

Commune principalement sur les prémisses d'une stratégie immobilière plus efficiente et constitue donc une opportunité pour WE de marquer son intérêt à y être associé et de ne pas s'y opposer nécessairement par principe, laissant à chaque membre de notre groupe de voter selon sa compréhension du budget.

Quant à la **RCO** WE regrette une fois de plus l'absence de rapport demandé et prend note que la production ou non de ce rapport sera de la responsabilité de la personne qui prendra en charge la direction financière.

Quant au budget de la **Police,** nous prenons acte de l'augmentation du budget pour des investissements mais nous demandons qu'une partie de ces investissements soient consacrés à la sécurité routière pour faire écho à l'interpellation citoyenne de ce jour, notamment un investissement dans plus de radars de vitesse.

7. Finances : Budget de l'exercice 2026

Interventions Sébastien Willems et Etienne Verdin

Merci Monsieur le Président,

Alors Madame la Bourgmestre, il y a un dicton en Anglais qui résume votre budget : "Too little, too late", "Trop peu, trop tard". Votre budget est inadéquat pour résoudre la gestion des comptes que votre majorité a créé et ce budget arrive trop tard pour résoudre une situation que mon parti ne fait que clamer depuis le début.

Pourquoi trop peu ?
Vous dites avoir mis sur pied une stratégie immobilière, qui sera présentée lors du débat sur le PST, permettant ainsi à la commune de "mutualiser le patrimoine de la commune" pour le bien des finances communales.

Tout ce que je vois, madame la Bourgmestre, c'est que la commune s'apprête à vendre pour 5.240.000 EUR de patrimoine communal dont seulement 3.500.000 EUR serviront à racheter du patrimoine immobilier au service des citoyens.

Tout ce que je vois, madame la Bourgmestre, c'est que notre commune s'apprête à vendre un bâtiment et un terrain de plus de 1 hectare, en plein centre ville, dans une zone constructible, juste à côté d'immeubles et de maison dont une partie de leurs jardins sont situés sur les terrains vendus. Que vous dites en commission des finances, s'opposer à tout nouveau projet immobilier qui viserait ce terrain que vous mettez vous même en vente. QUELLE NAÏVETÉ ! QUELLE NAÏVETÉ de penser qu'un projet immobilier, sûrement bien ficelé, sera peut-être refusé par votre majorité, pour encore par la suite, être rendu possible en recours à la Région. Mais cela, ce ne sera pas de votre faute… Encore.

D'ailleurs, on attend toujours le SDC…
Madame la Bourgmestre, appelons un chat, un chat : Aujourd'hui, nous actons la vente des bijoux de famille.

Alors pourquoi trop tard ? Parce que le budget est mauvais !

Alors, selon vous, tout ceci sera expliqué par la situation dite "inédite" que la commune subit en raison d'un contexte économique et politique très compliqué. Mais ceci, madame la Bourgmestre, c'est en raison des politiques de votre formation politique mises en oeuvre à d'autres niveaux de pouvoir. Cela ne regarde en aucun cas l'état des comptes de Waterloo et du budget présenté.
Mon collègue, Etienne Verdin, depuis plusieurs années, alerte la majorité sur la dégradation des finances, sur le manque de vision et sur l'absence totale de prise en compte des aspects de réformes à d'autres niveaux de pouvoir sur les finances de Waterloo.

Pour ma part, j'ai, à multiples reprises, alerté le Président du CPAS sur l'importance d'anticiper la réforme du chômage sur les finances du CPAS, voyant arriver les dizaines de chômeurs qui peuvent bénéficier du revenu d'intégration social. Et quelle est la réponse de la majorité ? On augmente de 250.000 EUR la dotation communale sur an alors que l'année passée c'était une augmentation trois fois plus conséquente. D'ailleurs, je constate une augmentation de 250.000 EUR de frais de fonctionnement en plus. Pour quoi faire ? Je suppose que c'est lié à cette réforme et ces impacts sur nos services.

C'est à se demander si Madame la Bourgmestre et Monsieur le Président du CPAS, vous discutez ensemble pour fixer un budget qui correspond le plus aux attentes du CPAS et aux attentes de la commune.

Alors, nous vous avons fait des propositions concrètes en commissions finances pour améliorer les comptes de la commune comme aller chercher la trésorerie excédentaire des ASBL communales comme le Royal Syndicat d'Initiative.

Il est temps, pour votre majorité, de se réveiller. Chers collègues, ce budget est mauvais. Les conséquences de ce budget le seront tout autant.

Vous savez, être exigeant n'est pas un plaisir. C'est une responsabilité. Car un parent qui aime son enfant se doit d'être exigeant. Renouveau Communal aime trop Waterloo pour ne pas être exigeant avec ses dirigeants politiques.

Pour toutes ces raisons, nous voterons NON au budget.

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°9

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

9 / **Finances - Régie communale ordinaire - Budget de l'exercice 2026.**

Conseil communal du lundi 15 décembre 2025 Intervention WE

Points 7/ 9 et 29

_Merci pour les réponses reçues de la part des différents intervenants lors de la Commission Finances de la semaine dernière.

Merci également pour les documents complets et reçus bien à temps de même que les réponses à nos questions.

Cette Commission a permis de clarifier un bon nombre de questions techniques. Elle n'a toutefois pas permis de donner des réponses à des questions essentielles et politiques comme le lien entre le budget qui est présenté et les priorités que la majorité entend mener sous cette mandature, des priorités et stratégies définies dans le Plan stratégique transversale (PST) que nous attendons désespérément. Certes, le volet budgétaire et financier du PST est essentiel, mais sa finalisation est-elle dépendante de l'arrivée d'une directrice ou directeur financier ? Waterloo est bien en retard dans la présentation de ce PST. On prend toutefois acte que le directeur général a programmé la rédaction d'un PST dans le courant du mois de janvier (en étant épaulé par l'expert en stratégie financière en la personne du Directeur financier honoraire) en collaboration avec les deux personnes exerçant à tour de rôle la fonction de directeur financier.

Au niveau du **budget communal**, et des dépenses de fonctionnement, nous notons qu'un effort important est réalisé pour mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement amenant chaque échevinat à diminuer les crédits de ses articles de fonctionnement sans toutefois de volonté de licenciement sec mais plutôt en étant exigeant sur le fonctionnement des services. WE regrette toutefois que les budgets alloués aux fondamentaux du personnel comme la formation du personnel communal, les équipements des ouvriers soient réduits de même que certaines dépenses liées à des politiques publiques comme le matériel de puériculture, les jouets et les livres dans nos crèches, les plantations.

Pour les dépenses de transfert, nous notons une augmentation des transferts vers le CPAS pour faire face notamment aux nouvelles missions qu'il va devoir assumer dès janvier 2026. Le soutien de la commune est en effet essentiel ainsi que la concertation entre les deux entités. J'en profite pour rappeler ma demande restée sans réponse d'avoir comme la loi l'exige au moins une séance annuelle conjointe entre le Conseil communal et le conseil du CPAS.

Quant aux subsides communaux, si WE note avec intérêt que les mesures de contrôle seront renforcées notamment par la mise en place d'un contrat de

gestion avec les ASBL exerçant des missions qui leurs sont confiées par la commune et qu'elles prendront en compte les conclusions du rapport d'audit sur le Royal Syndicat d'initiative qui sera réalisé par un réviseur d'entreprises dans le courant du premier semestre 2026, nous regrettons par ailleurs que les associations de jeunesse comme Infor jeunes ou la maison des jeunes et les projets liés à la jeunesse voient leurs subventions réduites.

Certains choix dans le budget présenté ne nous enthousiasment pas, c'est un euphémisme.

Ainsi, nous regrettons aussi certains travers qui se répètent d'exercice en exercice comme des recettes surestimées, un règlement-taxes que la majorité assume ne pas vouloir percevoir alors que celles-ci ne concernent pas les habitants (taxe sur les lieux de paris sportifs, sur les écrits publicitaires non désirés...) ou pour certaines une infime partie de citoyens (logements inoccupés et secondes résidences).

La situation financière, due aux différents investissements pour lesquels nous avions fait part de nos réserves à l'époque/à l'absence de recettes/aux effets collatéraux des différents gouvernements, oblige les communes à augmenter les taxes ou à réduire les dépenses. Waterloo a fait un mix des deux : nous avons le rouleau de sacs poubelles qui passe de 15 à 19€ alors que chez nos voisins de BLA, il reste au même prix (par ailleurs moins cher de base : 14€). Les frais de garderie ont doublé depuis la rentrée dans nos écoles, ce qui constitue une difficulté pour de nombreuses familles. En termes de réductions des dépenses, nous déplorons de voir que ces économies risquent d'affecter le vivre ensemble et les services rendus au public, comme le service Proxibus ou la présence de la commune sur le réseau Hoplr.

Nous avons également relevé plusieurs postes budgétaires tant en dépenses qu'en recettes liés à des ventes et achats immobiliers. Nous avons ainsi appris, vous l'avez rappelé Madame la Bourgmestre, qu'une stratégie immobilière était en voie de finalisation et qu'elle serait bientôt présentée. Nous l'attendons avec impatience.

A cet égard, nous notons toutefois avec intérêt une évolution significative dans l'attitude de la majorité. Une attitude résolument constructive d'informer et d'ouvrir la discussion à l'ensemble des composantes du Conseil communal sur une stratégie essentielle pour l'avenir de la Commune car elle est au cœur de la gestion de la cité, avec un impact indéniable sur le quotidien des habitants. Pour cette raison, même si nous ne pouvons soutenir les yeux fermés le budget qui est présenté et certains choix politiques qu'intègre ce budget, nous pensons qu'il contient aussi des éléments positifs et ouvre des perspectives positives pour la

Commune principalement sur les prémisses d'une stratégie immobilière plus efficiente et constitue donc une opportunité pour WE de marquer son intérêt à y être associé et de ne pas s'y opposer nécessairement par principe, laissant à chaque membre de notre groupe de voter selon sa compréhension du budget.

Quant à la **RCO** WE regrette une fois de plus l'absence de rapport demandé et prend note que la production ou non de ce rapport sera de la responsabilité de la personne qui prendra en charge la direction financière.

Quant au budget de la **Police,** nous prenons acte de l'augmentation du budget pour des investissements mais nous demandons qu'une partie de ces investissements soient consacrés à la sécurité routière pour faire écho à l'interpellation citoyenne de ce jour, notamment un investissement dans plus de radars de vitesse.

9. Finances : Régie communale ordinaire : Budget 2026

Interventions Sébastien Willems et Etienne Verdin

Merci Monsieur le Président,

Alors Madame la Bourgmestre, il y a un dicton en Anglais qui résume votre budget : "Too little, too late", "Trop peu, trop tard". Votre budget est inadéquat pour résoudre la gestion des comptes que votre majorité a créé et ce budget arrive trop tard pour résoudre une situation que mon parti ne fait que clamer depuis le début.

Pourquoi trop peu ?
Vous dites avoir mis sur pied une stratégie immobilière, qui sera présentée lors du débat sur le PST, permettant ainsi à la commune de "mutualiser le patrimoine de la commune" pour le bien des finances communales.

Tout ce que je vois, madame la Bourgmestre, c'est que la commune s'apprête à vendre pour 5.240.000 EUR de patrimoine communal dont seulement 3.500.000 EUR serviront à racheter du patrimoine immobilier au service des citoyens.

Tout ce que je vois, madame la Bourgmestre, c'est que notre commune s'apprête à vendre un bâtiment et un terrain de plus de 1 hectare, en plein centre ville, dans une zone constructible, juste à côté d'immeubles et de maison dont une partie de leurs jardins sont situés sur les terrains vendus. Que vous dites en commission des finances, s'opposer à tout nouveau projet immobilier qui viserait ce terrain que vous mettez vous même en vente. QUELLE NAÏVETÉ ! QUELLE NAÏVETÉ de penser qu'un projet immobilier, sûrement bien ficelé, sera peut-être refusé par votre majorité, pour encore par la suite, être rendu possible en recours à la Région. Mais cela, ce ne sera pas de votre faute… Encore.

D'ailleurs, on attend toujours le SDC…
Madame la Bourgmestre, appelons un chat, un chat : Aujourd'hui, nous actons la vente des bijoux de famille.

Alors pourquoi trop tard ? Parce que le budget est mauvais !

Alors, selon vous, tout ceci sera expliqué par la situation dite "inédite" que la commune subit en raison d'un contexte économique et politique très compliqué. Mais ceci, madame la Bourgmestre, c'est en raison des politiques de votre formation politique mises en oeuvre à d'autres niveaux de pouvoir. Cela ne regarde en aucun cas l'état des comptes de Waterloo et du budget présenté.
Mon collègue, Etienne Verdin, depuis plusieurs années, alerte la majorité sur la dégradation des finances, sur le manque de vision et sur l'absence totale de prise en compte des aspects de réformes à d'autres niveaux de pouvoir sur les finances de Waterloo.

Pour ma part, j'ai, à multiples reprises, alerté le Président du CPAS sur l'importance d'anticiper la réforme du chômage sur les finances du CPAS, voyant arriver les dizaines de chômeurs qui peuvent bénéficier du revenu d'intégration social. Et quelle est la réponse de la majorité ? On augmente de 250.000 EUR la dotation communale sur an alors que l'année passée c'était une augmentation trois fois plus conséquente. D'ailleurs, je constate une augmentation de 250.000 EUR de frais de fonctionnement en plus. Pour quoi faire ? Je suppose que c'est lié à cette réforme et ces impacts sur nos services.

C'est à se demander si Madame la Bourgmestre et Monsieur le Président du CPAS, vous discutez ensemble pour fixer un budget qui correspond le plus aux attentes du CPAS et aux attentes de la commune.

Alors, nous vous avons fait des propositions concrètes en commissions finances pour améliorer les comptes de la commune comme aller chercher la trésorerie excédentaire des ASBL communales comme le Royal Syndicat d'Initiative.

Il est temps, pour votre majorité, de se réveiller. Chers collègues, ce budget est mauvais. Les conséquences de ce budget le seront tout autant.

Vous savez, être exigeant n'est pas un plaisir. C'est une responsabilité. Car un parent qui aime son enfant se doit d'être exigeant. Renouveau Communal aime trop Waterloo pour ne pas être exigeant avec ses dirigeants politiques.

Pour toutes ces raisons, nous voterons NON au budget.

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°17

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

17 / **Secrétariat général - Intercommunale "in BW "- Assemblée générale du 17 décembre 2025 - Ordre du jour - Approbation.**

17. Secrétariat générale – Intercommunale « in BW » - AG du 17/12/25 Approbation

Intervention Etienne Verdin

Texte : Qu'est ce qu'il en est d'un recyparc à Waterloo sous l'aile de l'InBW ?

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°21

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

21 / **ATL - Coordination ATL - Rapport d'activité 2024/2025 et plan d'action 2025/2026 de l'Accueil Temps Libre - Approbation.**

21. ATL – Coordination ATL – Rapport d'activité 2024/2025 et plan d'action 2025/2026 de l'Accueil Temps Libre – Approbation.

Intervention Sébastien Willems

Merci Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, nous voterons bien entendu le rapport d'activité pour l'année 2024/2025. Toutefois, permettez-moi d'en profiter pour poser deux trois questions sur le sujet.
Comme vous le savez, l'accompagnement temps libre est très important pour les parents. Ces programmes ATL sont généralement soutenus par des APE ou des ALE. Pour ceux qui ne connaissent pas ces personnes, ce sont des chômeurs qui bénéficient d'une aide à l'emploi, leur permettant d'avoir 2 heures de travail par semaine et un petit complément au chômage. Cela permet ainsi aux écoles communales, par exemple, d'engager à moindre coût ces personnes pour des tâches diverses. Or, comme vous le savez également, la réforme du chômage du gouvernement dont votre formation politique fait partie va avoir un impact pour tous les APE et ALE qui ne rentrent plus dans les conditions. Mes questions sont simples :
- Avez-vous analysé la situation des ALE et des APE dans l'enseignement à Waterloo ?
- Qu'en est-il des ALE et APE dans le cadre du programme ATL ?
- Avez-vous pu consulter les directrices des écoles communales à Waterloo à ce propos ?
- Que fera la commune en cas d'impact réel sur le programme ATL ? Engager ? Est-ce encore possible au regard des finances de la commune ?

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°22

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

22 / **Secrétariat des échevins - Tourisme - Demande d'octroi d'une subvention communale annuelle par le Royal Syndicat d'Initiative de Waterloo - Décision d'octroi.**

22. Secrétariat des échevins : tourisme – Demande d'octroi d'une subvention communale annuelle par le Royal Syndicat d'initiative de Waterloo – décision d'octroi.

Intervention Etienne Verdin

Merci Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord remercier mon collègue de l'opposition, Roger Van Poeck pour son travail qui a permis de telles découvertes qui nécessite ainsi un audit externe pour faire toute la lumière sur ce point.
Alors, au regard de la nécessité de faire toute la lumière sur ce point, notre groupe, Renouveau Communal est convaincu qu'un report de l'octroi de la subvention communale annuelle doit être maintenu jusqu'à la fin de l'audit externe.

Finalement, je me permets de vous rappeler que cette ASBL communale détient un trésor de guerre, une trésorerie de presque 180.000 EUR. Alors en Commission finances, l'on me justifiait cette trésorerie au regard du besoin de garantir le paiement du personnel existant attaché à l'ASBL. Or, au regard des comptes 2024, nous constatons que les coûts liés au personnel sont de 82.802,25 EUR. Je pense donc, qu'une trésorerie de presque 180.000 EUR n'est pas nécessaire à la vue des coûts si faibles…
Vote : ABSTENTION

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°24

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

24 / **Secrétariat des échevins - Coopération au Développement - Demande d'octroi d'une subvention communale annuelle 2025 par l'ASBL Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) - Décision d'octroi.**

24. Secrétariat des échevins : Coopération au développement – demande d'octroi d'une subvention communale annuelle 2025 par l'asbl Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) – décision d'octroi.

Intervention : Pedro De Miranda

Texte : Il s'agit d'un octroi d'une subvention de 5.000€ pour financer le projet de réalisation du forage d'un puits d'eau pour la maison de la Laïcité et des habitant de Limite, Commune de Kinshasa. Comment sont nommés les membres de la Commission ? Il y a 4 demandes qui sont reprises, il y en a 2 qui sont équivalentes, comment fait-on le choix ? Qu'en est-il de l'intérêt pour les Waterlootois ? y-aura-t-il un waterlootois qui sera impliqué dans le projet comme par le passé (selon ce que j'ai appris) ?
Vote : POUR

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°28

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

28 / **Personnel - Plan formation 2026 - Approbation.**

28. Personnel – Plan formation 2026 – Approbation

Intervention : Martine Vanhoegaerden

Texte : Point 4 : sécurité et prévention – la commune dispose t'elle d'un membre du personnel habilité en tant que secouriste (brevet de secouriste) ou formé à l'utilisation du défibrillateur sur chaque site ?
Vote : POUR

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°29

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2025

29 / **Police - Finances - Budget de l'exercice 2026.**

Conseil communal du lundi 15 décembre 2025 Intervention WE

Points 7/ 9 et 29

Merci pour les réponses reçues de la part des différents intervenants lors de la Commission Finances de la semaine dernière.

Merci également pour les documents complets et reçus bien à temps de même que les réponses à nos questions.

Cette Commission a permis de clarifier un bon nombre de questions techniques. Elle n'a toutefois pas permis de donner des réponses à des questions essentielles et politiques comme le lien entre le budget qui est présenté et les priorités que la majorité entend mener sous cette mandature, des priorités et stratégies définies dans le Plan stratégique transversale (PST) que nous attendons désespérément. Certes, le volet budgétaire et financier du PST est essentiel, mais sa finalisation est-elle dépendante de l'arrivée d'une directrice ou directeur financier ? Waterloo est bien en retard dans la présentation de ce PST. On prend toutefois acte que le directeur général a programmé la rédaction d'un PST dans le courant du mois de janvier (en étant épaulé par l'expert en stratégie financière en la personne du Directeur financier honoraire) en collaboration avec les deux personnes exerçant à tour de rôle la fonction de directeur financier.

Au niveau du **budget communal**, et des dépenses de fonctionnement, nous notons qu'un effort important est réalisé pour mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement amenant chaque échevinat à diminuer les crédits de ses articles de fonctionnement sans toutefois de volonté de licenciement sec mais plutôt en étant exigeant sur le fonctionnement des services. WE regrette toutefois que les budgets alloués aux fondamentaux du personnel comme la formation du personnel communal, les équipements des ouvriers soient réduits de même que certaines dépenses liées à des politiques publiques comme le matériel de puériculture, les jouets et les livres dans nos crèches, les plantations.

Pour les dépenses de transfert, nous notons une augmentation des transferts vers le CPAS pour faire face notamment aux nouvelles missions qu'il va devoir assumer dès janvier 2026. Le soutien de la commune est en effet essentiel ainsi que la concertation entre les deux entités. J'en profite pour rappeler ma demande restée sans réponse d'avoir comme la loi l'exige au moins une séance annuelle conjointe entre le Conseil communal et le conseil du CPAS.

Quant aux subsides communaux, si WE note avec intérêt que les mesures de contrôle seront renforcées notamment par la mise en place d'un contrat de

Commune principalement sur les prémisses d'une stratégie immobilière plus efficiente et constitue donc une opportunité pour WE de marquer son intérêt à y être associé et de ne pas s'y opposer nécessairement par principe, laissant à chaque membre de notre groupe de voter selon sa compréhension du budget.

Quant à la **RCO** WE regrette une fois de plus l'absence de rapport demandé et prend note que la production ou non de ce rapport sera de la responsabilité de la personne qui prendra en charge la direction financière.

Quant au budget de la **Police,** nous prenons acte de l'augmentation du budget pour des investissements mais nous demandons qu'une partie de ces investissements soient consacrés à la sécurité routière pour faire écho à l'interpellation citoyenne de ce jour, notamment un investissement dans plus de radars de vitesse.

29. Police – finances – Budget de l'exercice 2026

Intervention : Oui Sébastien Willems et Etienne Verdin

Texte : Merci Monsieur le Président,
Alors Madame la Bourgmestre, il y a un dicton en Anglais qui résume votre budget : "Too little, too late", "Trop peu, trop tard". Votre budget est inadéquat pour résoudre la gestion des comptes que votre majorité a créé et ce budget arrive trop tard pour résoudre une situation que mon parti ne fait que clamer depuis le début.

Pourquoi trop peu ?

Vous dites avoir mis sur pied une stratégie immobilière, qui sera présentée lors du débat sur le PST, permettant ainsi à la commune de "mutualiser le patrimoine de la commune" pour le bien des finances communales.

Tout ce que je vois, madame la Bourgmestre, c'est que la commune s'apprête à vendre pour 5.240.000 EUR de patrimoine communal dont seulement 3.500.000 EUR serviront à racheter du patrimoine immobilier au service des citoyens.

Tout ce que je vois, madame la Bourgmestre, c'est que notre commune s'apprête à vendre un bâtiment et un terrain de plus de 1 hectare, en plein centre ville, dans une zone constructible, juste à côté d'immeubles et de maison dont une partie de leurs jardins sont situés sur les terrains vendus. Que vous dites en commission des finances, s'opposer à tout nouveau projet immobilier qui viserait ce terrain que vous mettez vous même en vente. QUELLE NAÏVETÉ ! QUELLE NAÏVETÉ de penser qu'un projet immobilier, sûrement bien ficelé, sera peut-être refusé par votre majorité, pour encore par la suite, être rendu possible en recours à la Région. Mais cela, ce ne sera pas de votre faute… Encore.

D'ailleurs, on attend toujours le SDC…
Madame la Bourgmestre, appelons un chat, un chat : Aujourd'hui, nous actons la vente des bijoux de famille.

Alors pourquoi trop tard ? Parce que le budget est mauvais !

Alors, selon vous, tout ceci sera expliqué par la situation dite "inédite" que la commune subit en raison d'un contexte économique et politique très compliqué. Mais ceci, madame la Bourgmestre, c'est en raison des politiques de votre formation politique mises en oeuvre à d'autres niveaux de pouvoir. Cela ne regarde en aucun cas l'état des comptes de Waterloo et du budget présenté.
Mon collègue, Etienne Verdin, depuis plusieurs années, alerte la majorité sur la dégradation des finances, sur le manque de vision et sur l'absence totale de prise en compte des aspects de réformes à d'autres niveaux de pouvoir sur les finances de Waterloo.

Pour ma part, j'ai, à multiples reprises, alerté le Président du CPAS sur l'importance d'anticiper la réforme du chômage sur les finances du CPAS, voyant arriver les dizaines de chômeurs qui peuvent bénéficier du revenu d'intégration social. Et quelle est la réponse de la majorité ? On augmente de 250.000 EUR la dotation communale sur an alors que l'année passée c'était une augmentation trois fois plus conséquente. D'ailleurs, je constate une augmentation de 250.000 EUR de frais de fonctionnement en plus. Pour quoi faire ? Je suppose que c'est lié à cette réforme et ces impacts sur nos services.

C'est à se demander si Madame la Bourgmestre et Monsieur le Président du CPAS, vous discutez ensemble pour fixer un budget qui correspond le plus aux attentes du CPAS et aux attentes de la commune.

Alors, nous vous avons fait des propositions concrètes en commissions finances pour améliorer les comptes de la commune comme aller chercher la trésorerie excédentaire des ASBL communales comme le Royal Syndicat d'Initiative.

Il est temps, pour votre majorité, de se réveiller. Chers collègues, ce budget est mauvais. Les conséquences de ce budget le seront tout autant.

Vous savez, être exigeant n'est pas un plaisir. C'est une responsabilité. Car un parent qui aime son enfant se doit d'être exigeant. Renouveau Communal aime trop Waterloo pour ne pas être exigeant avec ses dirigeants politiques.

Pour toutes ces raisons, nous voterons NON au budget.

Séance du Conseil communal du 15 décembre 2025									
Point									
1	UNANIMITE								
2	UNANIMITE								
3	UNANIMITE								
4	18 OUI, 1 NON et 8 ABSTENTIONS	1 NON: M.Lecomte et 8 ABSTENTIONS: Mme. Colla, Mme. Van Bever, M. Cassiers, M.Peel, M. Verdin, M.Willems, Mme. Vanhoegaerden et M. De Miranda.							
5	UNANIMITE								
6	PAS DE VOTE								
7	18 OUI, 6 NON et 3 ABSTENTIONS	6 NON: Mme.Colla, Mme. M.Lecomte, M. Verdin, M.Willems, Mme. Vanhoegaerden et M. De Miranda et 3 ABSTENTIONS: Mme. Van Bever, M. Cassiers, M.Peel.							
8	UNANIMITE								
9	18 OUI, 6 NON et 3 ABSTENTIONS	6 NON: Mme.Colla, Mme. M.Lecomte, M. Verdin, M.Willems, Mme. Vanhoegaerden et M. De Miranda et 3 ABSTENTIONS: Mme. Van Bever, M. Cassiers, M.Peel.							
10	UNANIMITE								
11	PAS DE VOTE								
12	PAS DE VOTE								
13	PAS DE VOTE								
14	UNANIMITE								
15	UNANIMITE								
16	UNANIMITE								
17	UNANIMITE								
18	UNANIMITE								
19	UNANIMITE								
20	UNANIMITE								
21	UNANIMITE								
22	23 OUI et 4 ABSTENTIONS	4 ABSTENTIONS: M. Verdin, M.Willems, Mme. Vanhoegaerden et M. De Miranda							
23	UNANIMITE								
24	UNANIMITE								
25	UNANIMITE								
26	UNANIMITE								
27	UNANIMITE								
28	UNANIMITE								
29	UNANIMITE								
30	UNANIMITE								
31	UNANIMITE								
32	UNANIMITE								
33	UNANIMITE								
34	UNANIMITE								
35	UNANIMITE								
POINTS HUIS-CLOS: UNANIMITE									